

Charte des cours à distance et d’autoformation

Pour assurer un bon déroulement d’un cours à distance et en profiter le maximum, il faut que l’élève respecte les règles suivantes :

Règlement d’un **cours à distance**:

1. Je prépare à l’avance mon matériel numérique et je m’assure de son bon fonctionnement.
2. Je vérifie toujours mon matériel scolaire (cahier, livres…).
3. La caméra est toujours on et le micro off.
4. Je dois être à l’heure pour mon cours à distance.
5. Je n’active le micro que lorsque le professeur me le demande.
6. Toute remarque ou question durant l’explication est écrite dans la section ‘chat’.
7. Il m’est strictement interdit d’engager des discussions avec les proches ou faire autre chose que suivre le cours.
8. Je m’engage à éviter tout comportement qui pourrait nuire au bon déroulement des séances cCk﷽﷽﷽﷽﷽﷽﷽é, je revois ma le)à$^tance est terminé, je revois ma l-)à$emandés. .

**Le non respect de ces règles entraîne le bannissement de la séance.**

Directives à suivre pour réussir son **autoformation**:

1. Je fais mes devoirs au jour le jour et je les rends dans les délais demandés.
2. Je m’occupe personnellement de mon travail et je veille à ce qu’il soit bien écrit.
3. Durant le cours je partage ce que j’ai pas compris dans la section ‘chat’ou je demande la permission pour activer le micro et le partager.
4. Je m’engage à garder tous les documents partagés sur un support adéquat.
5. En cas d’absence je veille à informer mon professeur et je révise le cours envoyé après.

Nom et prénom :……………………………..

Signature des parents :……………………………..